

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 TP INDUSTRIE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 19

Adresse de l'entreprise, 1230 Voie Georges Pompidou

83300 DRAGUIGNAN

Durée de l'exercice précédent* 0

COPIE CERTIFIÉE CONFORME PAR ADILLE CHAKIR

Número SIRET* 93034473400015

Néant ☐ *

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31/12/2025		N-1, 31/12/2024			
						Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	Frais de développement *	CX		CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG							
	Fonds commercial	AH		AI							
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK							
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM							
	Terrains	AN		AO							
	Constructions	AP		AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63 525	AS	5 271	58 254					
	Autres immobilisations corporelles	AT	45 892	AU	4 299	41 593					
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW							
	Participations	CS		CT							
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV							
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres titres immobilisés	BD		BE							
	Prêts	BF		BG							
	Autres immobilisations financières*	BH	1 500	BI		1 500					
	TOTAL (II)	BJ	110 917	BK	9 570	101 347					
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT	158 374	BU		158 374				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	133 978	BW		133 978				
		CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	294 309	BY	893	293 416			
			Autres créances (3)	BZ	67 190	CA		67 190			
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
			Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS		Disponibilités	CF	1 669	CG		1 669				
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 678	CI		10 678				
		TOTAL (III)	CJ	666 198	CK	893	665 305				
		COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
Primes de remboursement des emprunts (V)	CM										
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		777 115	IA	10 463	766 652					
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 500	(3) Part à plus d'un an :	CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 TP INDUSTRIE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5....000.....)									DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	217 386		
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	222 386		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM			
	Avances conditionnées									DN			
	TOTAL (II)									DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	62 980		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)									DV			
	Instruments financiers à terme									DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW	22 052		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	256 159		
	Dettes fiscales et sociales									DY	92 121		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	110 954		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	544 266		
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)									ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)										EE	766 652		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C			
			Ecart de réévaluation libre							1D			
			Réserve de réévaluation (1976)							1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	498 568		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH	2 872			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME PAR ADILLE CHAKIR



 *Adille Chakir*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



**SUD PROVENCE
CONSEILS**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
236, Rue Saint-Honorat – Le Campus – 83510 LORGUES
Lignes Téléphoniques : 04.94.85.14.83. et 04.94.39.50.50.
Email : info@sp-conseils.com

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 15/06/2024 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 15/06/2024 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			63 525
Installations générales agencements aménagements divers			5 926
Matériel de transport			10 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 216
TOTAL			109 417
Prêts, autres immobilisations financières			1 500
TOTAL			1 500
TOTAL GENERAL			110 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			63 525	63 525
Installations générales agencements aménagements divers			5 926	5 926
Matériel de transport			10 750	10 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 216	29 216
TOTAL			109 417	109 417
Prêts, autres immobilisations financières			1 500	1 500
TOTAL			1 500	1 500
TOTAL GENERAL			110 917	110 917

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 271		5 271
Installations générales agencements aménagements divers			363		363
Matériel de transport			651		651
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 285		3 285
TOTAL			9 570		9 570
TOTAL GENERAL			9 570		9 570
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 271				
Instal.générales agenc.aménag.divers	363				
Matériel de transport	651				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 285				
TOTAL	9 570				
TOTAL GENERAL	9 570				

ANNEXE

Exercice du 15/06/2024 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		893			893
TOTAL		893			893
TOTAL GENERAL		893			893
Dont dotations et reprises d'exploitation		893			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
Clients douteux ou litigieux	3 646	3 646	
Autres créances clients	290 663	290 663	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 921	49 921	
Groupe et associés	16 852	16 852	
Débiteurs divers	417	417	
Charges constatées d'avance	10 678	10 678	
TOTAL	373 677	373 677	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 872	2 872		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	60 000	14 302	45 698	
Fournisseurs et comptes rattachés	256 159	256 159		
Personnel et comptes rattachés	1 327	1 327		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 706	2 706		
Impôts sur les bénéfices	63 846	63 846		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 779	23 779		
Autres impôts taxes et assimilés	463	463		
Autres dettes	110 954	110 954		
TOTAL	522 106	476 408	45 698	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PATRTS SOCIALES	2.0000		2 500		2 500

ANNEXE

Exercice du 15/06/2024 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 360
Dettes fiscales et sociales	2 129
Autres dettes	61 800
Total	163 290

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 678
Total	10 678

510 TP-INDUSTRIE
SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 1230 VOIE GEORGES POMPIDOU 83300 Draguignan, France
RCS DRAGUIGNAN 930 344 734
(ci-après la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2026
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

QUATRIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, soit le montant de 217 385 euros, de la manière suivante:

ORIGINE

Résultat de l'exercice	217 385
Total	217 385

AFFECTATION

Affectation à la réserve légale	500
Affectation aux autres réserves	50 000
Distribution de dividendes	100 000
Affectation au report à nouveau	66 885
Total	217 385

Le montant unitaire de dividende distribué s'élève à 40,0 euros. Le montant total à verser aux associés est ainsi de 100 000,0 euros.

Il est rappelé que les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers

compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.

En l'absence d'application d'un régime fiscal de groupe (régime mère fille ou intégration fiscale), les dividendes perçus par les sociétés soumises à l'IS constituent des produits financiers imposés au taux de droit commun. Ces dividendes ne sont pas soumis aux prélèvements sociaux.

L'associé unique constate conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Le Gérant

Adille CHAKIR

 *Adille Chakir*